



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Casablanca, le 28 novembre 2023

L'Autorité Marocaine du Marché Des Capitaux – AMMC – a visé en date du 28 novembre 2023 sous la référence VI/EM/O32/2023 un prospectus relatif à l'émission par BANK OF AFRICA d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global maximum de 500 000 000 MAD.

Le prospectus précité est constitué de :

- (i) Le document de référence de BANK OF AFRICA relatif à l'exercice 2022 enregistré par l'AMMC en date du 16 juin 2023 sous la référence EN/EM/OO9/2023 ;
- (ii) L'actualisation n°1 du document de référence de BANK OF AFRICA relatif à l'exercice 2022 enregistré par l'AMMC en date du 28 novembre 2023 sous la référence EN/EM/O30/2023 ;
- (iii) La note d'opération.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet de BANK OF AFRICA sous le lien <https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2023-11/Extrait%20de%20la%20Note%20d%27Op%C3%A9ration.pdf>.

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de BANK OF AFRICA sous les liens : <https://www.ir-bankofafrica.ma/information-financiere-et-extra-financiere/notes-dinformation>

Le prospectus visé sera remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande. Il est également disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- Au siège social de BANK OF AFRICA au 140 Boulevard Hassan II – Casablanca, ainsi que sur le site internet de BANK OF AFRICA ;
- Au siège du conseiller financier BMCE Capital Conseil au 63 Boulevard Moulay Youssef, Casablanca.
- Sur le site de l'AMMC : www.ammc.ma.

Contact communication financière :

Relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma / Tél. : +212 522 462 810

BANK OF AFRICA

Société Anonyme au Capital social de 2.125.656.420 de Dirhams - Siège social : 140, avenue Hassan II.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements
n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129